



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Colombie

Question écrite n° 77052

#### Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'appui français concernant la libération des otages en Colombie. Depuis la libération d'Ingrid Bétancourt et après l'importante couverture médiatique de cet événement, une chape de silence et d'indifférence est retombée sur la situation des otages retenus en Colombie. L'action nationale et internationale doit maintenant s'étendre à l'ensemble des otages détenus en Colombie comme il l'annonçait en 2008. « Il s'agit d'une situation d'urgence humanitaire absolue. Il convient de mettre un terme au drame que vivent les séquestrés - pour certains depuis plus de dix ans - et d'apaiser les angoisses de leurs familles ». Aussi, il lui demande quelle est l'action actuelle du Gouvernement français pour la libération des otages colombiens.

#### Texte de la réponse

Après la libération de quinze otages de la guérilla, dont Mme Betancourt, le 2 juillet 2008, la France a renouvelé sa disponibilité à accompagner la Colombie dans la recherche d'une solution conduisant les FARC à libérer ceux qu'elles retiennent encore. À la demande des autorités colombiennes, quatre ex-otages ont été accueillis en France à l'été 2009 et un guérillero démobilisé, « Isaza », l'a été en décembre 2008. Plus largement, la France contribue à la promotion des droits de l'homme et à la recherche de la paix en Colombie. Au second semestre 2009, notre pays a, ainsi, assuré la présidence du G24, rassemblant plusieurs pays et organisations internationales, afin de faciliter le dialogue et la concertation entre le gouvernement colombien et la société civile. Dans ce cadre, a été organisé un séminaire international, consacré au « renforcement de la justice en faveur des victimes », auquel a participé l'ambassadeur chargé des droits de l'homme. La France, qui a été à l'initiative des travaux du Conseil de sécurité des Nations unies sur les enfants dans les conflits armés, a organisé une réunion sur ce thème, relative aux enfants colombiens. Elle a, également, soutenu un événement lié à la situation des populations indigènes. Par ailleurs, un financement de 200 000 EUR a été accordé en faveur des programmes du HCR en Colombie. La sénatrice colombienne, Piedad Cordoba, qui déploie des efforts considérables pour parvenir à la libération des otages encore aux mains des FARC et plaide pour un accord humanitaire et une solution négociée au conflit interne, a été reçue au ministère des affaires étrangères et européennes, le 16 avril. Nous lui avons réaffirmé notre disponibilité à contribuer à un dialogue si nous étions sollicités par le gouvernement colombien et la guérilla. Il semble, toutefois, difficile d'imaginer une quelconque initiative avant l'entrée en fonction du nouveau chef de l'État colombien, le 7 août 2010.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Idiart](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77052

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 avril 2010, page 4361

**Réponse publiée le :** 8 juin 2010, page 6309